

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département Haute-Loire  
**MAIRIE D'ALLEYRAS 43580**

Tel.: 04 71 57 56 67

Fax : 04 71 57 55 82

e-mail : mairie.alleyras@orange.fr

**Compte Rendu du Conseil municipal du 30/07/2020**

**Ordre du jour**

- Versement de l'indemnité de fonction du Maire
- Versement de l'indemnité de fonction des adjoints
- Désignation des membres aux commissions internes
- Désignation de 2 délégués au secteur intercommunal d'énergie
- Désignation du représentant titulaire au SMAT et de son représentant suppléant
- Désignation du délégué au CNAS
- Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs
- Délégation du Conseil Municipal au Maire
- Affectation des résultats
- Taux d'imposition 2020
- Vote des budgets primitifs 2020
- Demande d'aide financière de l'APE de Chambon Le Château
- Demande de subvention de l'association LAVE
- Répartition et tarifs du bois de chauffage de la section de Sanis
- Retour des trains de nuit

**• Versement de l'indemnité de fonction du Maire**

Le Conseil municipal, 9 pour (Mr Franck PETIT étant concerné, il ne prend pas part au vote)

décide et avec effet au 1er août 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux 25.5% de l'indice 1027.

### • **Versement de l'indemnité de fonction des adjoints**

Le Conseil municipal, 6 pour, 1 abstention (Mrs Ponsonnaille, Savy et Vinçon étant concernés ne prennent pas part au vote)

décide et avec effet au 1er août 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints à 9,9 % de l'indice brut 1027 pour les 3 adjoints.

### • **Désignation des membres aux commissions internes**

Le conseil municipal, 10 pour, décide de désigner pour :

#### - Commission de l'Administration générale et du Personnel :

Mr PETIT Franck Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr SAVY Jérôme

Mr GRAND Michel

#### - Commission des Finances :

Mr PETIT Franck Mr ARNAUD Denis Mme RODDE Marthe

Mr CAMOIN Jean-Claude Mr GAZANION Philippe Mr SAVY Jérôme

Mr GRAND Michel Mr HUGONY Gilbert Mr VINÇON Alain

Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr RODDE Jacques

#### - Commission Défense :

Mr PETIT Franck Mr RODDE Jacques

#### - Commission des Terrains Communaux :

Mr RODDE Jacques Mr SAVY Jérôme Mr CAMOIN Jean-Claude

Mr VINÇON Alain Mr ARNAUD Denis Mr HUGONY Gilbert

#### - Commission de la Gestion des bâtiments communaux :

Mr RODDE Jacques Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

Mr GAZANION Philippe Mr SAVY Jérôme

#### - Commission des réseaux (réseaux secs et humides) :

Mr RODDE Jacques Mr SAVY Jérôme Mr ARNAUD Denis

Mr GAZANION Philippe Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

#### - Commission des Travaux et employés communaux :

Mr ARNAUD Denis Mr RODDE Jacques Mr GRAND Michel

Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr SAVY Jérôme Mr CAMOIN Jean-Claude

Mr HUGONY Gilbert

#### - Commission de l'Urbanisme :

Mr SAVY Jérôme Mr GRAND Michel Mr VINÇON Alain

- Commission de l'Environnement et de l'aménagement, cadre de vie, embellissement de la commune et tourisme :

Mr PETIT Franck Mr ARNAUD Denis Mme RODDE Marthe

Mr CAMOIN Jean-Claude Mr GAZANION Philippe Mr SAVY Jérôme

Mr GRAND Michel Mr HUGONY Gilbert Mr VINÇON Alain

Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr RODDE Jacques

- Commission hygiène et sécurité :

Mr SAVY Jérôme Mr GRAND Michel

- Commission Communication :

Mr VINÇON Alain Mr GRAND Michel Mr ARNAUD Denis

- Commission de la Culture :

Mr GRAND Michel Mr VINÇON Alain Mr SAVY Jérôme

- Commission des Marchés publics et appels d'offres :

Mr SAVY Jérôme Mr VINÇON Alain Mr RODDE Jacques

Mr HUGONY Gilbert Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

**• Désignation de 2 délégués au secteur intercommunal d'énergie**

Le Conseil Municipal, 8 pour (Mrs Savy et Ponsonnaille étant concernés ne prennent pas part au vote)

désigne pour siéger au sein du Secteur Intercommunal d'Énergie de Cayres Pradelles :

Mr SAVY Jérôme et Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

**• Désignation du représentant titulaire au SMAT et de son représentant suppléant**

Le Conseil municipal, 10 pour désigne pour siéger au sein du SMAT du Haut-Allier

Mr VINÇON Alain représentant titulaire au SMAT du Haut-Allier.

Mme RODDE Madeleine représentante suppléante au SMAT du Haut-Allier.

**• Désignation du délégué au CNAS**

**Le Conseil municipal, 10 pour** désigne comme délégué au CNAS

Mme RODDE Madeleine

**• Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs**

Le conseil municipal, 10 pour, décide afin que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms (pour les communes de moins de 2000 hab.) :

Membres titulaires :

GAGNEPAIN Philippe né le 18/07/1949 à Cannes

PETIT Franck né le 17/07/1971 à Lyon 7ème

REDON Alain né le 01/01/1961 à Chadrac

PONSONNAILLE Jean-Paul né le 03/03/1957 à Le Puy en Velay

BRUN Michelle née le 19/12/1961 à Chadrac

CUOQ Pierre né le 07/08/1948 à Alleyras

BOUQUET Denis né le 23/03/1969 à Saugues

ALCARAZ Serge né le 22/10/1956 à Villeurbanne

PARAT André né le 10/08/1936 à Le Puy en Velay

VIGOUROUX René né le 14/12/1934 à Alleyras

BALESTRA Stéphan né le 26/05/1973 à Nîmes

DURAND Marcel né le 27/02/1940 à Alleyras

Membres suppléants :

OMBRET Serge né le 09/03/1971 à Saugues

MOULIN Georges né le 31/05/1957 à Le Puy en Velay

DUFIX Didier né le 22/08/1967 à Saugues

HUGONY Gilbert né le 18/11/1955 à Langogne

MESSAGER Sébastien né le 26/09/1971 à Neuilly sur Seine

ROBIN Gérard né le 21/06/1962 à Alleyras

MERLE Lucien né le 11/02/1952 à Alleyras

VIGOUROUX Norbert né le 20/01/1935 à Alleyras

REYMOND Michel né le 09/08/1960 à Le Puy en Velay

SAVY Jérôme né le 07/05/1979 à Le Puy en Velay

PRADIER Roland né le 01/07/1960 à Chadrac

PRADIER Alain né le 29/09/1961 à Chadrac

**• Délégation du Conseil Municipal au Maire**

Le Conseil municipal, 9 pour (Mr Petit étant concerné ne prend pas part au vote)

décide et ce pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1°- Le Maire sera compétent pour les marchés dont le montant est inférieur à 8000 €. Le conseil municipal sera donc compétent au-delà de ces limites.

2° - De prononcer l'attribution des cases du colombarium selon les modalités de la délibération n° 22-2010 du 17 mai 2010 et des concessions du cimetière d'Alleyras selon les modalités suivantes : durée de 50 ans et coût de la concession 400 € ;

3° - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

4° - D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

5° - De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;

6° - De recruter en cas de surcroît de travail temporaire en contrat de courte durée.

#### • **Affectation des résultats**

Le compte administratif principal présente un excédent de fonctionnement de clôture de 147 476.61 €

Le conseil municipal, 10 pour, décide que l'affectation de cet excédent restera en fonctionnement.

Le compte administratif de l'Eau et de l'Assainissement présente un déficit de fonctionnement de clôture de 816.97 €

Le conseil municipal, 10 pour, décide que l'affectation de ce déficit restera en fonctionnement.

Le compte administratif du Photovoltaïques présente un excédent de fonctionnement de clôture de 3009.00 €

Le conseil municipal, 10 pour, décide que l'affectation de cet excédent restera en fonctionnement.

#### • **Taux d'imposition 2020**

**Le conseil vote les taux suivants, 10 pour**

Taxe d'habitation : 5,52 %

Taxe foncière (bâti) : 16.21 %

Taxe foncière (non bâti) : 48.38 %

• **Vote des budgets primitifs 2020 - (Arrivée de Mme RODDE Madeleine à la séance du Conseil)**

Budget de la Commune : 11 pour

Fonctionnement Dépenses : 487 820.00 € Fonctionnement Recettes : 487 820.00 €

Investissement Dépenses : 312 513.00 € Investissement Recettes : 312 513.00 €

Budget Service Eau et Assainissement : 11 pour

Fonctionnement Dépenses : 96 131.00 € Fonctionnement Recettes : 96 131.00 €

Investissement Dépenses : 185 627.33€ Investissement Recettes : 185 627.33 €

Budget Photovoltaïque : 11 pour

Fonctionnement Dépenses : 6885.00 € Fonctionnement Recettes : 6885.00 €

Investissement Dépenses : 19 127.85 € Investissement Recettes : 19 127.85 €

• **Demande d'aide financière de l'APE de Chambon Le Château**

Le Conseil Municipal, 11 pour, accorde à l'APE de Chambon le Château une aide financière de 250 €.

• **Demande de subvention de l'association LAVE**

Le Conseil Municipal, accorde à l'association LAVE :

une subvention de 350 € 10 pour, 1 contre (Gazanion)

une subvention supplémentaire de 136 € pour la distribution postale 9 pour, 3 contre ( Petit, Gazanion, Ponsonnaille)

• **Répartition et tarifs du bois de chauffage de la section de Sanis**

Le Conseil Municipal, 11 pour, décide que le coût de la « part » sera de 62,66 € et que la répartition sera telle qu'énoncé dans le courrier de Mr Michel GRAND, courrier signé par toutes les personnes concernées par la coupe.

• **Retour des trains de nuit**

Le Conseil Municipal, 10 pour, 1 abstention (Petit) soutient les initiatives du Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au Train de Nuit et demande au Secrétaire d'Etat et à la S.N.C.F. :

- le retour du train de nuit Nîmes Langogne Clermont-Ferrand Paris dans un délai raisonnable,
- une meilleure information des usagers lors de la réservation : "trains temporairement indisponible" au lieu de "complets" quand ils ne le sont pas et une alerte réservation par courriel lors de la reprise de la réservation.
- une réhabilitation des quais de gare afin de permettre une bonne montée et descente pour les personnes à mobilité réduite, les personnes fragiles et les bagages.